



# FEDERATION FRANÇAISE DE CUNICULICULTURE

## COMMISSION TECHNIQUE ET DES STANDARDS LAPINS

Président : Jean-Jacques MENIGOZ, Secrétaire général : Samuel BOUCHER, Vice-Président : Yvon WEISSENBACHER, Secrétaire adjoint : Pascal RUMMELIN  
Membres : Philippe GINFRAY, Gilbert DAUB, Frédéric BERNARD, Bernard JANISSON, Gérard MOILLERON, Patrick HAAS.

### Nomenclature officielle des races et variétés de lapins reconnues en France, année 2020 / 2021 Complément actualisé du Standard

La date d'application de ce document, indispensable à tous les éleveurs, juges et aux organisateurs d'exposition, est fixée au : **01 septembre 2020**

**Les races ou variétés non inscrites dans cette liste ne doivent pas être jugées.**

***Seuls les membres de la Commission des standards sont habilités à faire officiellement des commentaires sur les présentations nouvelles.***

### Extrait du Règlement de présentation

#### Généralités

Le règlement général des expositions de la F.F.C. est d'application **intégrale** et **obligatoire** dans toutes les manifestations organisées ou patronnées par la F.F.C. dans le cadre du Règlement Général des « Expositions-concours » - et qui font appel aux **Juges Officiels Cunicoles et utilisant les cartes de jugement officielles éditées par la F.F.C.**

#### Présentation

Seuls sont admis à être présentés et soumis à appréciation les animaux identifiés régulièrement par tatouage défini par la FFC – Les juges cunicoles vérifient la validité de la construction du tatouage tel que défini par la F.F.C. Si les organisateurs ne l'ont pas effectué, les juges reportent sur les cartes de jugement les identifiants des deux oreilles et ceci uniquement pour les sujets évalués à 96 points et plus et pour les sujets « Meilleur de race ».

- les lapins de races et variétés reconnues en France (voir Nomenclature officielle) et décrites dans le Standard des lapins de race.
- Les lapins de races et variétés étrangères non répertoriées dans cette Nomenclature, sous réserve de la mise à disposition des Juges par l'éleveur exposant, avec le dossier de jugement, d'un texte en langue française reproduisant intégralement le standard du pays d'origine, à moins que cette description ne figure au standard européen édité par l'Entente Européenne.
- Les créations nouvelles caractérisées.
- Les animaux présentés par des éleveurs étrangers, doivent être identifiés suivant le type d'identification prévu dans leur pays d'origine -, d'un état sanitaire irréprochable et de bonne condition générale. La possibilité d'avoir à évaluer des sujets présentés par des éleveurs étrangers doit être signalée aux juges lors de la remise des documents de jugement.

# FEDERATION FRANÇAISE DE CUNICULICULTURE

## COMMISSION DES STANDARDS LAPINS

### NOMENCLATURE OFFICIELLE DES RACES ET VARIETES DE LAPINS RECONNUES EN FRANCE PLUS RACES EUROPÉENNES AU STANDARD FRANÇAIS

Date d'application : **01 septembre 2020**

<b>RACES</b>	<b>VARIETES</b>
<b><u>Grandes Races</u></b>	<b>Dimensions minimales des box de concours : 70 x 70 x 70 cm</b>
Géant des Flandres	gris lièvre, gris garenne, gris fer, gris bleu, noir, bleu, fauve, blanc aux yeux roses, chinchilla, <b>jaune</b> .
Géant Blanc du Bouscat	
Bélier Français	Les variétés les plus répandues sont les Gris Garenne, les Gris Fer, les Blancs et les Noirs. Cependant, toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature, exceptés les argentés (Bélier Meissner) sont admis.
Géant Papillon Français	Toutes les couleurs répertoriées dans la présente nomenclature, sont admises à la condition que leur expression les définisse distinctement.
Bleu de Saint Nicolas (Std européen)	
Bleu de Ham (Std européen)	
<b><u>Races Moyennes</u></b>	<b>Dimensions minimales des box de concours : 60 x 60 x 60 cm</b>
Alaska	
Argenté de Champagne	
Argenté de Saint-Hubert	
Blanc de Hotot	
Blanc de Vendée	
Californien	
Chamois de Thuringe	
Fauve de Bourgogne	
Grand Chinchilla	
Grand Russe	
Gris de l'Artois	
Gris de Touraine	
Gris du Bourbonnais	
Japonais	Noir / jaune
Lapin chèvre	Noir, bleu
<b>Lièvre Belge</b>	Roux foncé, Feu noir, Albinos, <b>Noir</b>
Néo-Zélandais	Blanc aux yeux roses
Noir et Blanc, Bleu et Blanc, Brun et Blanc	
Normand	
Papillon Rhénan	Blanc / noir / jaune
Petit Papillon	Les marques, les plus courantes sont noires, bleues ou havanes. Toutefois toutes les couleurs répertoriées dans cette nomenclature, sauf tricolore, sont admises, à la condition que leur expression les définisse distinctement.
Vienne – Blanc de Vienne	
Vienne – Bleu de Vienne	
Vienne – Gris de Vienne	Agouti garenne de teinte moyenne. Un éventail de nuances du gris lièvre légèrement roussâtre jusqu'au gris assez foncé est admis. Gris fer
Vienne – Gris bleu de Vienne	
Vienne – Noir de Vienne	
Blanc de Termonde (Std européen)	
Grand Argenté clair (Std européen)	
Tacheté de Mecklenbourg (Std européen)	Dessin à manteau noir, Bleu, Fauve et Gris garenne
Bélier Meissner (Std européen)	Brun, Noir, Bleu, Crème et Havane
Bourguignon – Fauve Suisse (Std européen)	
Bélier Anglais (Std européen)	Toutes les couleurs répertoriées dans la présente nomenclature sont admises à l'exception des argentés. Chez les tachetés, c'est le dessin à manteau qui est

	souhaité.
Barbu de Gand (Std européen)	Gris garenne, Gris lièvre, Gris fer et Noir
Blanc de Moravie aux yeux brun (Std européen)	
Beveren (Std européen)	Blanc aux yeux bleus, Bleu et Noir
Havane type allemand (Std européen)	
Sallander (Std européen)	

<b><u>Races à Fourrure</u></b>	<b>Dimensions minimales des box de concours : 60 x 60 x 60 cm</b>
Rex Castor	
Rex de Couleur	D'une manière générale, toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature sont admis. Les exigences retenues pour les teintes le dessin ou les marques sont celles se rapportant aux races et variétés à pelage normal.
<b>Satin</b>	Ivoire yeux bleus ou rouges. Noir. Bleu. Havane. Rouge. Feh. Lynx rosé. Chinchilla. Castor. Lièvre. Siamois. Chamois. Himalayen (californien) noir, havane ou bleu. <b>Rhœn.</b>
Angora Français	Albinos, noir, bleu, havane, chamois, agouti
Renard	Blanc (yeux rouges ou bleus). Noir. Havane. Bleu d'une tonalité pastel, légèrement voilée. Chinchilla.
<b><u>Petites Races</u></b>	<b>Dimensions minimales des box de concours : 50 x 50 x 50 cm</b>
Argenté Anglais	Bleu. Brun. Crème. Havane. Noir. Nota : Quelques soit la nuance de coloration, le Petit Argenté ne doit pas être assimilé à l'Argenté Anglais.
Brun Marron de Lorraine	
Chinchilla	
Feh de Marbourg	
Feu	Noir, Bleu, Havane et Feh
Havane Français	
Hollandais	Toutes les couleurs répertoriées dans la présente nomenclature, sont admises à l'exception des argentés. Les variétés tricolores admises sont blanc/noir/jaune et blanc/bleu/jaune.
Lynx	
Papillon Anglais	Toutes les couleurs répertoriées dans la présente nomenclature sont admises, à la condition que leur expression les définisse clairement. Il existe aussi une variété tricolore au dessin blanc / noir / jaune.
Perlfeh	
Petit Bélier	Toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature, exceptés les argentés, sont admis.
Rhœn	
Russe	Marques : bleu, havane, noir.
Sablé des Vosges	Brun, bleu
Séparator	
Zibeline – Martre	Bleu, Brun.
Gouwenaar (Std européen)	
Deilenaar (Std européen)	
Bleu de Holic (Std européen)	
Doré de Saxe (Std européen)	
Jarres Noirs (Std européen)	
Petit Argenté clair (Std européen)	
Steenkonijn – Lapin pierre (Std européen)	Gris garenne, Gris lièvre, Gris fer et couleur Lièvre
Hulstlander (Std européen)	
Gris Perle de Hal (Std européen)	
Petit Rex (Std européen)	Toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature, sont admis.

<b>Seules les races et variétés indiquées ci-dessous peuvent être jugées en tant que LAPINS NAINS.</b>	<b>En aucun cas les appellations : « NAIN TOYS – EXTRA NAIN – MINI NAIN »</b>
--	---

	<b>ou toutes autres dénominations ne peuvent concourir et jugées dans les manifestations patronnées par la Société Centrale d'Aviculture de France et/ou parrainées par la Fédération Française de Cuniculiculture</b>
<b><u>Races Naines</u></b>	<b>Dimensions minimales des box de concours : 50 x 50 x 50 cm</b>
Hermine	Yeux bleus. Yeux roses
Nains de Couleur	
1. <b>Modèle Agouti</b>	gris garenne. gris lièvre. gris fer. gris bleu. chinchilla, fauve. <b>jaune</b> . feu noir. feu bleu. feu havane ; feu feh. noir et blanc. bleu et blanc. Lynx. cendré écru. Loutre bleu, noir, havane et feh.
2. <b>Modèle Unicolore</b>	bleu clair. bleu foncé. feh. havane. noir.
3. <b>Modèle Argenté</b>	argenté brun. argenté bleu. argenté crème. argenté havane. argenté noir.
4. <b>Modèle himalayen</b>	Beige. chamois. Isabelle. <b>Zibeline</b> Bleu. <b>Zibeline</b> Brun. Russe Noir. Russe Bleu. Russe Havane. Sablé brun. Sablé bleu. Siamois bleu. Siamois brun. Sallander. Séparator.
5. <b>Modèle multicolore</b> 5a. <b>Modèle panaché tacheté</b> 5b. <b>Modèle panaché plaqué</b> 5c. <b>hermine de Lutterbach à oreilles panachées ou colorées</b>	- japonais (noir), Rhoen. - à dessin des dalmatiens. Hotot (noir seul reconnu). à dessin des papillons. - hollandais - Toutes les couleurs répertoriées dans la présente nomenclature sont admises
Nain Lièvre	Toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature sont admis. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de Couleur.
Nain Bélier	Toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature sont admis. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de Couleur.
Nain Bélier angora	Albinos, blanc aux yeux bleus, noir, bleu, havane.
Nain Bélier Rex	Toutes les couleurs et dessins répertoriés chez les races Rex sont admis. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de Couleur.
Nain Bélier satin	Ivoire yeux bleus ou rouges. Noir. Bleu (foncé). Havane. Rouge. Feh. Lynx rosé, Chinchilla. Castor. Lièvre. Siamois brun. Chamois. Himalayen (californien noir, havane ou bleu).
Nain Angora	Toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la présente nomenclature, sont admis à la condition que leur expression les définisse distinctement. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de Couleur.
Nain Renard	Les couleurs admises sont celles mentionnées à la position 6 du Lapin Renard
Nain Rex	Toutes les couleurs et dessins répertoriés chez les races Rex sont admis. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de Couleur.
Nain Satin	Toutes les couleurs et dessins répertoriés chez les lapins Nains et les satins sont admis. Le classement des appellations raciales doit se faire comme pour les Nains de couleur.
Nain Papillon (race européenne)	Noir, Bleu, Havane, Madagascar et Tricolore (blanc / jaune / noir)

Nota: l'appellation **MADAGASCAR** est exclusivement réservée aux modèles de coloration panachée tacheté, Papillon par exemple.

**Récapitulatif des races concernées par l'adoption de la couleur jaune :**

Géant des Flandres – Bélier Français – Géant Papillon Français - Petit Papillon – Rex – Hollandais – Papillon Anglais – Petit Bélier – Nain de Couleur (sauf Papillon) – Nain Lièvre – Nain Bélier – Nain Bélier Rex – Nain Angora - Nain Rex – Bélier Anglais - Petit Rex

**Suspension ou remise en cause d'une homologation :** Les races et/ou variétés récemment homologuées doivent être présentées lors des Concours nationaux F.F.C. Les objectifs sont de vérifier l'évolution de la sélection et l'expansion des races et/ou variétés concernées. Si ces présentations ne sont pas effectives, la Commission Technique et des Standards est en droit de prendre toutes les mesures qu'elle jugera appropriées.

**Dossier d'homologation en cours : Nain Feh et Blanc**

**RAPPEL :**

### **HOMOLOGATION D'UNE RACE OU VARIETE D'ORIGINE FRANÇAISE**

#### **PROCÉDURE D'HOMOLOGATION D'UNE NOUVELLE RACE AU STANDARD FRANÇAIS**

Présentation par l'éleveur obtenteur de la race, d'un projet de standard soumis au Président de la Commission Technique et des Standards de la FFC.

Présentation durant 3 années consécutives d'au moins 8 sujets (4 mâles et 4 femelles) dans une exposition-concours fixée par la Commission Technique et des Standards de la FFC.

À chaque présentation, les membres de la Commission Technique et des Standards établiront un rapport qui sera transmis à l'éleveur.

La troisième année la Commission rendra son verdict et la nouvelle race pourra être éventuellement homologuée et le standard publié comme Standard Officiel.

#### **PROCÉDURE D'HOMOLOGATION D'UNE NOUVELLE VARIETE D'UNE RACE AU STANDARD FRANÇAIS**

Présentation par l'éleveur obtenteur de la variété, d'un projet de standard soumis au Président de la Commission Technique et des Standards de la FFC.

Présentation durant 2 années consécutives d'au moins 8 sujets (4 mâles et 4 femelles) de la même variété dans une exposition-concours fixée par la Commission Technique et des Standards de la FFC.

À chaque présentation, les membres de la Commission Technique et des Standards établiront un rapport qui sera transmis à l'éleveur.

La seconde année la Commission rendra son verdict et la nouvelle variété pourra être éventuellement homologuée et le standard publié comme Standard Officiel. En cas de nécessité, la Commission peut demander une ou plusieurs présentations supplémentaires.

### **HOMOLOGATION D'UNE RACE OU VARIETE D'ORIGINE ÉTRANGÈRE**

#### **LES RACES OU VARIETES REPERTORIEES AU STANDARD EUROPEEN**

Il n'y a pas lieu de mettre en place une procédure spéciale de présentation à partir du moment où la demande d'homologation est effectuée selon la règle.

Le Club de race ou à défaut le ou les éleveurs, pour compléter le dossier, doivent également fournir à la Commission Technique et des Standards le texte du standard du pays d'origine traduit en français et quelques photographies pouvant être utilisées pour la publication éventuelle au standard français.

Après examen du dossier par la Commission Technique et des Standards, la race ou variété répertoriée au standard européen pourra alors être intégrée au standard français.

#### **LES RACES OU VARIETES NON REPERTORIEES AU STANDARD EUROPEEN**

La procédure d'homologation d'une race ou variété non répertoriée au standard européen est la suivante :

- Dépôt de la demande d'homologation par le Club de race ou à défaut le ou les éleveurs.
- Pour compléter le dossier, le texte du standard du pays d'origine traduit en français et quelques photographies pouvant être utilisées pour la publication éventuelle au standard français, doivent être fournies à la Commission Technique et des Standards.
- Présentation de 8 sujets (4 mâles et 4 femelles) de la même variété dans une exposition-concours fixée par la Commission Technique et des Standards de la FFC.
- Les membres de la Commission Technique et des Standards établissent un rapport.
- Après examen du dossier par la Commission Technique et des Standards, la race ou variété non répertoriée au standard européen pourra alors être intégrée au standard français.